



DÉLIBÉRATION

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

L'an deux mille vingt-six, le **31 mars**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Gilles COLLOMB**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **25/03/2026**.

Présents : **Gilles COLLOMB, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Véronique LONG, Patrick VAN MOERKERCKE, Jean-Noël BISACCIA, Patrick PIN, Marie-Lise SONCINI, Sandrine MAROC, Nathalie DALMASSO, Laurent JULLIEN, Julie MACHET, Robin GIANA, Marion MELICUCCI, Stéphane LE ROUX, Claudia CUORDIFEDE, Jean-François BERNARD.**

Absents : **Valérie SCOTTO DI CÉSARÉ**

Absents ayant donné procurations :

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2026-005

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1411-5 et suivants et L.2121-22 ;
Considérant qu'il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres, chargés pour le compte de la municipalité de procéder à l'ouverture des plis et au choix des offres pour les procédures formalisées, et ce pour la durée du mandat ;

Considérant qu'outre le maire, son président de droit, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants du conseil Municipal ;

Considérant, qu'après un délai de cinq minutes permettant le dépôt des listes, les listes présentées et remises au maire pendant la présente séance sont lues et il est rappelé qu'il ne peut y avoir ni panachage, ni vote préférentiel ;

Considérant que, pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offre, le vote a lieu à bulletin secret ;

Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

PROCÈDE à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Nombre de listes déposées : **2**

- Liste **BISACCIA** : Titulaires : Jean-Noël BISACCIA, Laurent JULLIEN, Évelyne COQUERAN
Suppléants : Robin GIANA, Nathalie DALMASSO, Patrick VAN MOERKERCKE.
- Liste **CUORDIFEDE** : Titulaires : Stéphane LE ROUX
Suppléants : Claudia CUORDIFEDE

Nombre de votants : **18**

Bulletin blanc ou nul : **0**

Suffrages exprimés : **18**

Majorité absolue : **10**

Suffrages obtenus par la liste **BISACCIA** : **15**

Suffrages obtenus par la liste **CUORDIFEDE** : **3**

Après dépouillement du scrutin et application de la représentation proportionnelle au plus fort reste,

- Les délégués titulaires sont : Jean-Noël BISACCIA ; Laurent JULLIEN, Stéphane LE ROUX
- Les délégués suppléants sont : Robin GIANA ; Nathalie DALMASSO ; Claudia CUORDIFEDE

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 31/03/2026.

Le Maire,
Gilles COLLOMB



La secrétaire de séance,
Évelyne COQUERAN